

# FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

28 novembre 2011 (révisée)

---

Compte rendu des Coprésidents  
Réunion du Sous-comité du Programme de protection contre les chocs climatiques (PPCR)  
2 novembre 2011

Coprésidents

Ilhomjon Rajabov, Tadjikistan  
Gilbert Metcalf, États-Unis

## **OUVERTURE DE LA SEANCE ET ELECTION DES COPRESIDENTS**

1. La réunion du Sous-comité du PPCR est ouverte par M. Gilbert Metcalf, Coprésident élu.
2. Le Sous-comité réélit M. Ilhomjon Rajabov, membre du Sous-comité représentant le Tadjikistan et M. Gilbert Metcalf, membre du Sous-comité représentant les États-Unis, aux postes de Co-présidents pour les 18 prochains mois en attendant l'élection des Coprésidents à la réunion du Sous-comité du PPCR qui se tiendra en mai 2013.

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. Les participants, ayant examiné l'ordre du jour provisoire établi pour la réunion dans le document PPCR/SC.9/1/Rev.3, l'adoptent.

## **BILAN ACTUALISE DES OPERATIONS**

### *Rapport semestriel sur les opérations du PPCR*

4. Le Sous-comité du PPCR a examiné le document PPCR/SC.9/3, *Rapport semestriel sur les opérations du PPCR*, et se félicite de l'avancement des activités du PPCR. Le Sous-comité se réjouit à la perspective que ce rapport présente des informations plus détaillées sur les projets en cours d'élaboration ou de mise en œuvre, y compris une ventilation des cofinancements par source.

### *Bilan actualisé du volet d'activité régional du Programme pour la région des Caraïbes*

5. Le Sous-comité du PPCR accueille avec satisfaction l'exposé du représentant du Caribbean Community Climate Change Centre sur les progrès accomplis dans l'élaboration du volet d'activité régional du programme pour la région des Caraïbes et l'information selon laquelle le SPCR sera présenté pour approbation d'ici décembre 2011. Le Sous-comité accepte d'examiner ledit SPCR pour approbation par une décision par courrier.

### *Bilan actualisé du volet d'activité régional du Programme pour la région du Pacifique*

6. Le Sous-comité du PPCR accueille avec satisfaction l'exposé du représentant de la Banque asiatique de développement (BAsD) sur les progrès accomplis dans l'élaboration du volet d'activité régional du programme pour la région du Pacifique et l'information selon laquelle le SPCR sera présenté pour approbation d'ici mars 2012. Le Sous-comité note que les SPCR pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Tonga, deux pays participant au programme pour la région Pacifique, devraient être disponibles d'ici décembre 2011 et janvier 2012, respectivement.

## **POLITIQUES ET OUTILS DES BMD POUR L'EVALUATION DE LA VIABILITE DE LA DETTE – UTILISATION DANS LE CONTEXTE DU PPCR**

7. Le Sous-comité du PPCR, ayant examiné le document PPCR/SC.9/4, *Politiques et outils des BMD pour l'évaluation de la viabilité de la dette – utilisation dans le contexte du PPCR*,

convient que les pays jugés présenter un risque élevé de surendettement ne sont pas admissibles à des crédits du PPCR pour le financement de projets du secteur public. Tous les pays peuvent utiliser les crédits du PPCR à l'appui d'investissements du secteur privé.

8. Les pays jugés présenter un risque modéré de surendettement peuvent obtenir des crédits du PPCR à l'appui d'investissements du secteur public à condition d'avoir au préalable, en collaboration avec les BMD et le FMI, réalisé une analyse macroéconomique visant à évaluer les incidences possibles de ces crédits sur la viabilité de leur dette. Les propositions de projets ou programmes du secteur public au sujet desquelles une demande de recours aux crédits du PPCR est présentée doivent comporter une annexe présentant les résultats de cette analyse macroéconomique.

#### **PROGRAMME STRATÉGIQUE DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS CLIMATIQUES POUR LA BOLIVIE**

9. Le Sous-comité du PPCR, ayant examiné le *Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques pour la Bolivie* (document PPCR/SC.9/5),

- a) approuve le Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques (SPCR) comme cadre pour affiner les projets envisagés dans le plan stratégique et prend note du financement demandé d'un montant de 50 millions de dollars sous forme de dons et de 60 millions de dollars sous forme d'autres ressources concessionnelles ;
- b) reconferme ses décisions relatives à l'allocation des ressources, adoptées à ses réunions de juin 2010 et 2011, qui prévoient d'utiliser une fourchette de financements applicable au pays à des fins de planification pour affiner les propositions de projets et programmes devant être soumises au Sous-comité du PPCR pour approbation d'un financement au titre du PPCR, étant entendu que les financements de la limite inférieure de la fourchette seront plus facilement approuvés que ceux proches de la limite supérieure, qui seront fonction des ressources disponibles. La fourchette de financements convenue par programme pilote national est de 40 à 50 millions de dollars à titre de don, et de 36 millions de dollars sous forme d'autres ressources concessionnelles. Le Sous-comité réitère son appel aux bailleurs de fonds et autres pays, BMD et autres partenaires de développement, les invitant à chercher à mobiliser des ressources qui permettront d'assurer le financement total du SPCR ;
- c) reconnaît que la qualité des propositions de projets et de programmes pour lesquelles un financement au titre du PPCR est sollicité sera un facteur déterminant du financement devant être approuvé par le Sous-comité ;
- d) approuve une enveloppe totale de 2,5 millions de dollars de financement au titre du PPCR sous forme de dons pour la préparation des projets suivants, qui seront conçus dans le cadre du SPCR :
  - i. 2 millions de dollars pour le *Projet polyvalent de mise en valeur des ressources en eau pour El Alto et La Paz* (BID),

- ii. 500 000 dollars pour le projet d'*Intégration de la protection contre les chocs climatiques dans les processus de développement et renforcement de la protection contre les chocs climatiques dans le Bassin du Rio Grande* (Banque mondiale) ;
- e) prend note du budget prévisionnel établi pour les services de préparation et de supervision des projets susmentionnés, et approuve une première tranche de financement pour lesdits services, répartie comme suit :
  - i. 250 000 dollars pour le *Projet polyvalent de mise en valeur des ressources en eau pour El Alto et La Paz* (BID),
  - ii. 475 000 pour le projet d'*Intégration de la protection contre les chocs climatiques dans les processus de développement et renforcement de la protection contre les chocs climatiques dans le Bassin du Rio Grande* (Banque mondiale) ;
- f) demande au Gouvernement bolivien et aux BMD de tenir compte des observations écrites soumises par les membres du Sous-comité au plus tard le 15 novembre 2011, pour affiner les projets envisagés au titre du SPCR.

**PROGRAMME STRATÉGIQUE DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS CLIMATIQUES POUR LA JAMAÏQUE**

10. Le Sous-comité du PPCR, ayant examiné le document intitulé *Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques pour la Jamaïque* (Document PPCR/SC.9/6), qui participe au programme pour la région des Caraïbes,

- a) approuve l'utilisation du Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques (SPCR) comme cadre pour la poursuite de l'élaboration des projets envisagés dans la stratégie, et prend note de la demande de financement de 15 millions de dollars à titre de don et de 10 millions de dollars sous forme d'autres aides concessionnelles ;
- b) confirme sa décision relative à l'allocation des ressources, adoptée aux réunions de juin 2010 et de juin 2011, en vertu de laquelle la fourchette de financement pour le programme régional, qui comprend des programmes stratégiques pour les pays participants et un volet régional, doit servir à planifier l'amélioration des propositions de projets et de programmes destinées à être soumises au Sous-comité pour approbation d'un financement au titre du PPCR ; il est toutefois entendu que les financements correspondant à la limite inférieure de la fourchette seront plus facilement approuvés que ceux proches de la limite supérieure, lesquels seront fonction des ressources disponibles. La fourchette de financement convenue pour un programme régional pilote est de 60 à 75 millions de dollars à titre de don, et de 36 millions de dollars sous forme d'autres aides concessionnelles. Le Sous-comité réitère son appel aux bailleurs de fonds et autres pays, BMD et autres partenaires de développement, les invitant à chercher à mobiliser des ressources qui permettront d'assurer le financement total du SPCR ;

- c) souligne par ailleurs que la qualité des activités proposées sera un élément d'appréciation important dans la décision du Sous-comité d'accorder ou non le financement demandé au titre du PPCR pour le projet envisagé ;
- d) invite les pays pilotes et les BMD, une fois que tous les pilotes et le volet régional du programme auront été approuvés étant entendu que le programme régional pour les Caraïbes comprend six programmes pilotes nationaux et un volet d'activité régional, à confirmer le niveau de ressources affecté à chaque pilote et au volet régional, en tenant compte des fourchettes de ressources susmentionnées qui pourraient être mises à la disposition du programme régional ;
- e) approuve un financement total au titre du PPCR de 300 000 dollars sous forme de don pour la préparation du programme d'investissement proposé, *Améliorer la gestion des données et des informations climatiques* (Banque mondiale), qui doit être élaboré dans le cadre du SPCR ;
- f) prend note du budget prévisionnel établi pour les services de préparation et de supervision des programmes prévus dans le SPCR et approuve une première tranche de financement pour lesdits services, répartie comme suit :
  - i. 420 000 dollars pour le programme *Améliorer la gestion des données et des informations climatiques* (Banque mondiale) ;
  - ii. 200 000 dollars pour le programme *Intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification à l'échelon local, sectoriel et national, et mise en œuvre de stratégies d'adaptation intégrées dans la planification et la gestion du bassin hydrographique ciblé* (BID) ; et
  - iii. 200 000 dollars pour le programme « *Mécanismes de financement d'initiatives d'adaptation soutenables par le secteur public et le secteur privé ; et organisations communautaires de base* » (BID) ; et
- g) demande au gouvernement jamaïcain et aux BMD de prendre en considération dans la poursuite de l'élaboration du programme les observations écrites qui seront soumises d'ici le 15 novembre 2011 par les membres du Sous-comité.

## **PROGRAMME STRATÉGIQUE DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS CLIMATIQUES POUR LE YÉMEN**

11. Le Sous-comité du PPCR, ayant examiné le document intitulé *Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques pour le Yémen*, mesure à leur juste valeur les efforts importants consentis par le gouvernement aux plans humain et financier pour contribuer à la préparation de ce plan. Le Sous-comité constate avec satisfaction que ce plan est d'une solide qualité technique et a fait l'objet d'un examen technique indépendant rigoureux.

12. Le gouvernement yéménite et le Groupe de la Banque mondiale sont invités à revoir ce plan pour prendre en considération les observations et les questions soulevées par les membres

du Sous-comité durant la réunion ainsi que les commentaires qui auront été communiqués par écrit à l'Unité administrative des FIC au 15 novembre 2011.

13. Le Sous-comité demande que le gouvernement yéménite le consulte, une fois que la Banque mondiale aura levé sa suspension temporaire, avant de soumettre à son approbation, par une décision par courrier, le SPCR ainsi modifié comme cadre pour la poursuite de l'élaboration des projets et l'approbation des financements sollicités au titre du PPCR<sup>1</sup>.

**CAMBODGE : PROJET D'AMELIORATION DES ROUTES PROVINCIALES – PROTECTION DU RESEAU ROUTIER CONTRE LES CHOCS CLIMATIQUES DANS LES PROVINCES DE PREY VENG, SVAY RIENG, KAMPONG CHHNANG ET KAMPONG SPEU**

14. Le Sous-comité du PPCR approuve une allocation de 7,0 millions de dollars à titre de don et de 10,0 millions de dollars sous forme de crédit pour financer le projet intitulé Cambodge : *Projet d'amélioration des routes provinciales – Protection du réseau routier contre les chocs climatiques dans les provinces de Prey Veng, Svay Rieng, Kampong Chhnang et Kampong Speu* proposé par la Banque asiatique de développement pour le compte du gouvernement cambodgien.

15. Le Sous-comité du PPCR prend note du budget d'un montant total de 375 000 dollars destiné à financer les services d'appui et de supervision du projet, et il approuve une tranche finale de 187 500 dollars à l'appui de la fourniture de ces services par la Banque asiatique de développement.

16. Le Sous-comité demande au gouvernement cambodgien et à la Banque asiatique de développement de prendre en considération dans la poursuite de la préparation et de la mise en œuvre du projet les observations écrites qui seront soumises d'ici le 15 novembre 2011 par le Sous-comité.

17. Le Sous-comité demande par ailleurs au gouvernement cambodgien et à la Banque asiatique de développement de travailler en collaboration avec les autres partenaires de développement pour que le cadre de résultats de ce projet serve de « modèle » en vue de la formulation d'un cadre de résultats permettant de générer des informations qui se prêtent à un suivi attentif des résultats au niveau du pays et du programme PPCR.

**QUESTIONS DIVERSES**

*État d'avancement de l'amélioration de la représentation des femmes dans la liste d'experts du PPCR*

18. Le Sous-comité du PPCR demande à l'Unité administrative des FIC et aux BMD de s'efforcer de parvenir à une représentation plus équilibrée des hommes et des femmes dans la liste d'experts proposée pour la réalisation d'examens indépendants des SPCR. Le Sous-comité

---

<sup>1</sup> Le membre du Sous-comité représentant l'Allemagne note qu'en raison de la situation politique et étant donné que l'Allemagne est membre de l'Union européenne et que l'UE a adopté une position s'agissant des opérations en cours de coopération à l'appui du développement, elle préconise d'attendre que la Banque mondiale et l'Union européenne décident de lever leurs suspensions avant d'approuver le SPCR.

note que l'Unité administrative des FIC passe actuellement en revue sept CV supplémentaires de candidates susceptibles d'être ajoutées à la liste.

*Bilan des allocations de ressources aux pilotes du PPCR*

19. Le Sous-comité du PPCR demande à l'Unité administrative des FIC de lui soumettre par courrier un rapport sur les demandes d'allocations au titre du PPCR émanant des gouvernements et sur les ressources disponibles à cet effet pour qu'il puisse se faire une meilleure idée de la situation des financements.

**CLOTURE DE LA SEANCE**

20. La réunion est close le mercredi 2 novembre 2011.